



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **18 février 2013**

Délibération n° 2013-3513

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Schéma d'accueil des entreprises (SAE) - Attribution d'une subvention à la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) pour son programme d'actions 2013 - Volets commerce : schéma directeur d'urbanisme commercial (SDUC) et hôtellerie : schéma de développement de l'hébergement touristique (SDHT)

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service implantation et immobilier d'entreprises

**Rapporteur : Monsieur Calvel**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 février 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 février 2013

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mmes Pédrini, Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R., Bouju, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, M. Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mmes Cardona, Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mmes Laurent, Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Ollivier, Mmes Pallega, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

**Absents excusés :** MM. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Arrue (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Barret (pouvoir à Mme Laval), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Chabrier (pouvoir à M. Longueval), Dumas (pouvoir à M. Buffet), Fleury (pouvoir à M. Pillon), Genin (pouvoir à M. Plazzi), Guimet (pouvoir à M. Bousson), Mme Lépine (pouvoir à M. Desseigne), M. Lyonnet (pouvoir à M. Grivel), Mmes Perrin-Gilbert, Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel).

**Absents non excusés :** MM. Barge, Claisse, Muet.

**Conseil de communauté du 18 février 2013****Délibération n° 2013-3513**

commission principale : développement économique

objet : **Schéma d'accueil des entreprises (SAE) - Attribution d'une subvention à la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) pour son programme d'actions 2013 - Volets commerce : schéma directeur d'urbanisme commercial (SDUC) et hôtellerie : schéma de développement de l'hébergement touristique (SDHT)**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service implantation et immobilier d'entreprises

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 30 janvier 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon s'est dotée d'un schéma d'accueil des entreprises (SAE), adopté le 2 novembre 2009, et dont la vocation réside dans la régulation du marché foncier et immobilier afin de renforcer le caractère sécurisant et attractif de l'agglomération.

Le schéma directeur d'urbanisme commercial (SDUC) et le schéma de développement de l'hébergement touristique (SDHT) constituent les déclinaisons du SAE en matière d'activités commerciales et hôtelières. Approuvés respectivement en 2009 et 2011 par le Conseil de communauté, ce sont 2 documents de référence volontaristes qui fixent les grandes orientations des politiques d'urbanisme commercial et de développement de l'hébergement touristique sur le territoire de la Communauté urbaine.

Concernant le commerce, les 3 grands piliers sur lesquels repose la stratégie de la Communauté urbaine sont : rééquilibrage et multipolarité, qualité urbaine et développement durable, attractivité. L'élaboration et la mise en oeuvre opérationnelle du SDUC comprennent une démarche partenariale associant, au sein de la gouvernance de celui-ci, l'Etat, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, le Syndicat mixte d'études et de programmation de l'agglomération lyonnaise (SEPAL), le Conseil général du Rhône, la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) et la Communauté urbaine.

Concernant l'hôtellerie, la Communauté urbaine et ses partenaires (Office de tourisme du Grand Lyon, Comité départemental du tourisme du Rhône et Comité régional du tourisme Rhône-Alpes, Union des métiers de l'industrie hôtelière -UMIH-, Groupement national des chaînes -GNC- et Chambre de commerce et d'industrie de Lyon) ont identifié 3 grandes orientations : accompagner un développement qualifié et phasé, promouvoir et faciliter la diversification et la modernisation de l'offre hôtelière et encourager le développement d'une offre d'hébergements alternatifs.

**a) - Objectifs**

La présente délibération vise à approuver, pour l'année 2013, la convention entre la Communauté urbaine et la CCI de Lyon concernant le financement d'actions entrant dans le champ des orientations inscrites dans le SDUC et le SDHT. En effet, depuis plusieurs années, des actions sont menées conjointement et ceci a justifié la mise en place d'une convention de subvention pluriannuelle sur la période 2009 à 2011, puis d'une convention de subvention annuelle pour l'année 2012. Elle vise également à rationaliser le partenariat avec la CCIL sur les champs du commerce et de l'hébergement touristique.

**b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2012 et bilan**

Par délibération n° 2012-3069 du 25 juin 2012, le Conseil de communauté a attribué une subvention

de fonctionnement d'un montant de 27 387 € au profil de la CCIL dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2012. Le partenariat entre la CCIL et la Communauté urbaine en cette période s'est illustré de la manière suivante :

- *en termes de stratégie*, la CCIL et la Communauté urbaine ont assuré, en lien avec les différents autres partenaires, la conception et la mise en oeuvre des documents d'orientation stratégique (SDUC et SDHT).

Concernant le commerce, les 2 partenaires sont les principaux contributeurs de la 9<sup>e</sup> enquête sur la consommation et les comportements d'achat (délibération n° 2011-2077 du Conseil du 4 avril 2011). Concernant l'hôtellerie, un observatoire conjoncturel, l'observatoire hôtelier, est d'ores et déjà créé, lequel évolue actuellement pour intégrer des indicateurs de performance touristique. Cet observatoire fournit les éléments d'évolution de l'offre et de la demande sur la base d'enquêtes mensuelles et trimestrielles. En 2012, 12 notes mensuelles de conjoncture et un bilan annuel du marché hôtelier ont été réalisés. Enfin, un observatoire des résidences de tourisme a été également mis en place.

De manière plus pratique, l'événement Commerce et territoire, organisé par la CCIL avec les partenaires du SDUC, est une journée destinée aux élus et techniciens du territoire dont l'objectif est de sensibiliser et d'informer ce public sur les bonnes pratiques en matière de gestion des implantations commerciales.

- *en termes de programmation*, la CCIL et la Communauté urbaine travaillent ensemble à la régulation de l'offre commerciale et hôtelière sur l'agglomération en adéquation avec les grands principes stratégiques du SDUC et du SDHT.

- *en termes de promotion*, un programme d'actions de promotion a été réalisé. Son objectif global était de renforcer l'attractivité de l'agglomération lyonnaise, de diversifier et consolider sa zone de chalandise, de contribuer au tourisme urbain, notamment par l'attraction d'enseignes exogènes. Son bilan est le suivant :

- . mise en place d'équipes commerciales mixtes Communauté urbaine-CCIL et participation aux salons spécialisés dans l'immobilier commercial,

- . réalisation de plaquettes de communication visant à mettre en avant les opportunités de développement commercial et hôtelier sur le territoire de la Communauté urbaine pour des enseignes exogènes,

- . reconduction de Lyon VisioCommerce, journée de visite des principaux sites commerciaux de centre-ville en développement sur l'agglomération par les développeurs d'enseignes ou des commerçants indépendants. En 2012, ce sont 38 enseignes nationales ou internationales qui ont participé à l'opération (contre 20 en 2011). On citera, notamment Il Ristorante ou Subway pour la restauration, Naturalia l'Eau vive ou Bio Coop pour l'alimentation Bio ainsi que des groupes comme Salomon, Intersport ou Bureau Vallée,

- . organisation du forum de la franchise, premier événement dédié à la franchise en Rhône-Alpes, entre fournisseurs et porteurs de projets ou chefs d'entreprises qui souhaitent se développer en franchise.

- *en termes d'innovation* : le concours Lyon Shop & Design (LSD), initié en 2004, a mobilisé en 6 éditions successives, 500 commerçants et 350 professionnels de l'architecture et du design. La Communauté urbaine a apporté son soutien dès la première édition pour inciter les commerçants à travailler en collaboration avec des professionnels de l'architecture et du design et encourager la réalisation de nouveaux concepts. En 2011, lors de la dernière édition (opération biennale) il a été compté 228 participants aux ateliers, 8 000 personnes réunies sur la Place Bellecour et distribution de 15 000 sacs et 25 000 magazines. La montée en puissance de l'événement s'est illustrée, notamment par 10 017 votants (en progression de 51 % par rapport à 2009), 148 articles de presse (en hausse de 40 %) et 60 000 visiteurs sur le site internet (soit plus de 66 % de fréquentation par rapport à 2009).

- *en termes de gestion de sites*, la CCIL et la Communauté urbaine sont les partenaires historiques des 5 structures de management de centre-ville présentes sur le territoire communautaire : Oullins, Neuville sur Saône, Presqu'île, Gratte-ciel et Lyon 7<sup>e</sup>.

### **c) - Programme d'actions 2013 et plan de financement prévisionnel**

Sur la base de ce bilan, il est proposé de poursuivre et renforcer ce partenariat par un soutien à la réalisation des actions suivantes au titre de l'année 2013 :

- observatoire de l'hôtellerie : la Communauté urbaine propose de participer, à hauteur de 3 887 €, au financement de l'observatoire pour analyse, validation et utilisation d'informations qualifiées utiles dans le cadre du suivi SDHT,

- opération Lyon VisioCommerce : afin de mettre en avant les sites commerciaux prioritaires de l'agglomération et faire connaître leurs potentialités de développement, la Communauté urbaine propose de soutenir cette opération à hauteur de 4 500 €,

- Lyon Shop & Design (LSD) - Lyon Shop Web Design (LSWD) : pour répondre au double objectif de diversification et de modernisation du parc hôtelier, un volet hôtellerie a été créé dans le dispositif reconduit, avec un premier atelier lancé en 2012. Lyon Shop & Design est une opération qui monte en puissance depuis sa création en 2004. Elle permet de répondre à des enjeux importants pour les filières hôtelière et commerciale en matière de redynamisation et modernisation de l'offre. D'autre part, elle entre dans le cadre du soutien de la Communauté urbaine au commerce de centre-ville, justifié dans une logique de rayonnement. Pour toutes ces raisons, il apparaît justifié d'augmenter le financement de la Communauté urbaine pour cette opération de 5 000 € par an. Cette opération suivant un rythme biennal, cela correspond à une augmentation de 10 000 € en 2013 pour l'édition 2012-2013, soit 29 000 €,

- Grande semaine du commerce : il s'agit de la 1ère édition de cette opération organisée par la CCI de Lyon et qui aura lieu du 12 au 19 mars 2013. L'objectif est de valoriser et mettre en lumière le commerce local de proximité en réalisant une vaste opération d'animation/promotion/communication sur une semaine. Près de 1 500 kits de communication (cartes à gratter, stickers et affiches) seront distribués aux commerçants participants. Sur ces 1 500 participants, environ 80 % sont des commerçants de la Communauté urbaine. Les principales polarités commerciales du territoire seront représentées : Décines Charpieu, Tassin la Demi Lune, Meyzieu, Oullins, Neuville sur Saône, Villeurbanne, tous les arrondissements de Lyon (dont Presqu'île, Monplaisir, Croix-Rousse, etc.). Un plan de communication sera mis en oeuvre via les différents supports du groupe le Progrès. Une soirée de prestige est organisée le 19 mars à la Sucrière, en clôture de la semaine. Au cours de cette soirée, de nombreuses animations ainsi qu'une remise de prix (les lauriers du commerce) seront proposées. Le budget de cette opération est estimé à 100 000 €.

Cette opération entre dans le cadre de l'affirmation à l'échelle de l'agglomération de la multipolarité, inscrit dans le SDUC 2009-2015, et passant notamment par un renforcement du commerce de proximité en centre-ville. Il est proposé à ce titre un soutien financier de la Communauté urbaine à hauteur de 10 000 €.

*Budget prévisionnel 2013, hors dépenses internes de personnel*

| Actions                                                                                               | Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Lyon (en €) | Communauté urbaine de Lyon (en €) | Autres partenaires (en €) | Budget global hors temps collaborateurs (en €) |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------|------------------------------------------------|
| Commerce et territoires                                                                               | 5 000                                                   | 0                                 | 0                         | 5 000                                          |
| Commerçants lyonnais au Marché international des professionnels de l'implantation commerciale (MAPIC) | 5 000                                                   | 0                                 | 0                         | 5 000                                          |
| Lyon Visio-Commerce                                                                                   | 6 000                                                   | 4 500                             | 0                         | 10 500                                         |
| Observatoire du commerce                                                                              | 15 000                                                  | 0                                 | 0                         | 15 000                                         |
| Observatoire de l'hôtellerie                                                                          | 3 887                                                   | 3 887                             | 0                         | 7 774                                          |
| Lyon Shop & Design                                                                                    | 106 000                                                 | 29 000                            | 65 000                    | 200 000                                        |
| Grande semaine du commerce                                                                            | 30 000                                                  | 10 000                            | 60 000                    | 100 000                                        |
| Forum franchise                                                                                       | 30 000                                                  | 0                                 | 0                         | 30 000                                         |
| <b>Total</b>                                                                                          | <b>200 887</b>                                          | <b>47 387</b>                     | <b>125 000</b>            | <b>373 274</b>                                 |

Une évaluation sera effectuée par la Communauté urbaine sur la base d'un rapport d'activités fourni par la CCIL sur les différentes actions conduites sur l'exercice 2013 ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 47 387 € au profit de la Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL) pour la réalisation du programme d'actions 2013 sur les volets commerce et hôtellerie,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la CCIL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - La dépense** de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2013 - compte 6574 - fonction 90 - opérations n° 0P01O0868 pour un montant de 43 500 € et n° 0P04O1573 pour un montant de 3 887 €.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le Président,  
pour le Président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 février 2013.**